

VILLE DE BRUXELLES
Département Urbanisme
A l'att.de G. SCHILLEBEECKX
Centre Administratif
Boulevard Anspach, 6
1000 BRUXELLES

V/Réf : 24J/06
N/Réf. : AVL/CC/BXL-2.1905/s.397
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Madame,

Objet : BRUXELLES – Rue Jules Van Praet, 18. Réaffectation d'un commerce en restaurant.
(Dossier traité par : A. Duchatel)

En réponse à votre lettre du 16 août 2006 sous référence, réceptionnée le 22 août, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'en sa séance du 6 septembre 2006 et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée s'est prononcée comme suit.

Réaffectation d'un commerce en restaurant
ZP Pathé Palace

Placement d'une cuisine avec hotte
Placement de toilettes H et F + aération
Remplacement des deux vitrines existantes par de nouvelles en bois, à double vitrage

Tout semble axé sur le respect des normes urbanistiques
Le plan de façade est très sommaire : uniquement rez-de-ch.
Quid de l'enseigne, des couleurs ??

Cette campagne de travaux devrait être l'occasion d'améliorer la situation et de donner à ce commerce une devanture mieux adaptée à la qualité architecturale et au style de la maison (1880 – éclectique à dominance néo baroque) inscrite à l'inventaire et qui fait partie d'un ensemble cohérent qu'il conviendrait de valoriser

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

Copies à : A.A.T.L. – D.M.S. / A.A.T.L. – D.U.